

Annexe : opération concernant la demande de réaménagement de dette déjà garantie formulée par la SA d'HLM Erilia.

OPERATION LOGEMENT SOCIAL CLASSIQUE														
N°	Opération	Nature logements	Nombre de logements	Lieu	Montant de l'opération	Prêteur	Montant Total Emprunts	Type de prêt et montant		Index et taux du prêt	Durée	Quotité à garantir	Montant de la garantie CD 13	Co-garant sollicité
a	Réaménagement de dette déjà garantie par le Département : 9 lignes de prêts concernées souscrites auprès de la CDC (Livret A + marge vers taux fixe)	Non défini	Non défini	Marseille et Département	CRD : 24 406 236,51 € au 01/01/2020	CDC	CRD : 24 406 236,51 € au 01/01/2020	Cf. Annexe à la délibération	CRD : 24 406 236,51 € au 01/01/2020	Cf. Annexe à la délibération		45%	CRD = 10 982 806,43 € au 01/01/2020	Commune d'Arles, de Martigues, La Ciotat et Marseille (55%)

Principe du réaménagement sur contrats CDC :

- Figer les prêts indexés sur Livret A + marge (0,60% ou 0,80% ou 1,20%) vers des taux fixe (0,55% ou 0,79% ou 0,93% ou 1%) sur la durée restante des emprunts.

Pour rappel taux du Livret A situation au 10/12/2019, date de signature des avenants de réaménagement : 0,75%.

CD : Conseil Départemental